



PRÉFET DE LA CHARENTE

*Direction interdépartementale
des routes Atlantique*

Angoulême, le 4 septembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 10

Travaux de réfection des chaussées

Communes de La Couronne et Roullet Saint Estèphe

Afin de réaliser des travaux de réfection de la chaussée sur la RN 10, à hauteur des communes de La Couronne et Roullet Saint Estèphe, la circulation sera interdite sur 3 km dans le sens Poitiers-Bordeaux (cf. carte en Annexe) :

du dimanche 14 septembre à 22h au vendredi 19 septembre 2014 à 18h.

Pendant cette période, la circulation des **véhicules affectés aux transports de marchandises** d'un poids total autorisé en charge **de plus de 7,5 tonnes**, en transit sur l'ensemble de l'itinéraire constitué par la RN 10 entre Poitiers et Saint André de Cubzac, **est interdite sur cette section.**

Un délestage du trafic des poids lourds est prévu durant cette période par l'autoroute A10. Il sera indiqué par une signalisation adaptée.

Pour les autres véhicules, la circulation se fera sur la chaussée en sens opposée dont chacune des voies sera temporairement ouverte à un sens de circulation.

Pour leur sécurité et celle des intervenants, **les usagers sont vivement invités à renforcer leur vigilance et à faire preuve de la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la signalisation.**

La direction interdépartementale des routes Atlantique (district d'Angoulême) est à la disposition des usagers pour tout renseignement (Tél. **05.45.94.52.60**).

Contacts presse :

Préfecture : Catherine PERON - 05 45 97 62 37
DIR Atlantique : Sylvie BONSON - 05 57 81 65 13